

Procès Verbal de réunion

Lieu : Ministère des Affaires Etrangères

Date : Mardi 02 Août 2011

Objet : Discuter/valider le document de projet du PNUD « Soutien au processus électoral en Tunisie - SEPT »

Présents : voir liste des participants en annexe

Discussions

1. M. Baati a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé l'objet de la réunion. Il a mentionné le MoU signé entre le PNUD, le MAE et l'ISIE en matière d'assistance électorale et expliqué que le document de projet objet de la réunion couvre une période allant au-delà de l'existence de l'ISIE et comporte des activités qui ne concernent pas directement cette dernière, d'où la convocation de cette réunion pour en parler avec les autres parties prenantes.
2. M. Belhocine s'est félicité de l'excellente collaboration entre le PNUD et les différents ministères concernés. Il a rappelé le processus ayant suivi la révolution du 14 janvier et qui a débouché sur le document de projet objet de la réunion.
3. M. Da Cruz et Mme Ben Romdhane ont brièvement exposé les différentes composantes du projet : (i) assistance à l'OGE¹, d'une part, et d'autre part aux autres parties prenantes à savoir (ii) les organisations de la société civile (OSC) et (iii) le renforcement du rôle des femmes.
4. Ministère des Affaires sociales : le projet prévoit de sensibiliser les femmes et les jeunes, mais ne fait pas mention de groupes de population spécifiques telles que les personnes âgées qui sont difficiles à mobiliser, les personnes vivant avec le handicap, ou encore les tunisiens résidant à l'étranger.
5. Premier Ministère : le document dans sa version actuelle gagnerait à être plus précis et détaillé, notamment quant (i) aux échéances et activités clés qui succéderont à l'élection de l'ANC² (23 octobre), (ii) aux défis de la période à venir, (iii) aux indicateurs de suivi et de résultat et (iv) aux délais, qui devraient être plus réalistes et ce, en vue de mieux préparer la Tunisie aux prochaines échéances électorales.
6. Dans leur réponse, les experts du PNUD ont apporté les éléments suivants :
 - a. le PNUD travaille avec différentes ONG dont certaines s'intéressent directement aux groupes de population spécifiques. De plus, dans toutes les interventions du PNUD

¹ OGE : Organe de Gestion des Elections (dans le cas de la Tunisie, il s'agit de l'ISIE)

² ANC : Assemblée Nationale Constituante

auprès de l'ISIE, l'accent a été mis sur ces populations (cf. campagne de sensibilisation pour l'enregistrement sur les listes électorales).

- b. le PNUD a rappelé que le présent document de projet avait été élaboré au mois d'avril dernier, lorsque le contexte était encore fluctuant et rempli d'incertitudes. Malgré cela, le PNUD a pu mobiliser et mettre en œuvre une assistance technique auprès des différentes autorités. Par ailleurs, ce document doit être considéré comme évolutif et de nouveaux ajustements y seront apportés, si nécessaire.
7. Ministère de l'Intérieur : la représentante du Ministère de l'Intérieur a souhaité qu'il soit fait mention du projet que le PNUD développe actuellement avec le MoI relatif à « l'ordre public en période électorale » et ce afin de mieux refléter (i) l'interaction avec le projet d'appui aux élections et (ii) la nouvelle doctrine du Ministère de l'Intérieur en matière de sécurité.
8. M. Belhocine a remercié les participants pour leurs interventions et commentaires et a fait remarquer qu'il ne serait pas indiqué, à ce stade, de réviser le projet dans le détail, l'essentiel étant qu'il existe un consentement mutuel entre toutes les parties sur la stratégie et les résultats à atteindre, moyennant les ajustements mineurs à apporter au document.
9. M. Belhocine a également émis le souhait de voir la Tunisie se doter, à l'avenir et avec l'appui du PNUD, d'un OGE permanent et professionnel, permettant au pays de disposer d'une expertise nationale autonome en matière d'organisation d'élections, susceptible d'être partagée, par la suite, avec le reste du monde arabe.
10. M. Belhocine a enfin conclu en remerciant MM. Baati et Mestiri pour l'excellente collaboration et pour avoir aidé à dynamiser la coopération entre le Ministère des affaires étrangères et le SNU, grâce à une relation basée sur la confiance mutuelle. Il a souhaité bonne continuation à M. Baati dans ses nouvelles fonctions.
11. M. Baati a également remercié les présents et a confirmé l'excellente collaboration entre le SNU et les autorités tunisiennes.

Conclusions

Au terme de cette réunion, les participants ont convenu, d'un commun accord, des points suivants :

- Le Document de projet SEPT est globalement validé, moyennant une révision pour tenir compte des remarques émises par les différents départements ministériels présents à la réunion, à savoir :
 - o dans la mesure du possible, apporter plus de précision sur le calendrier et les activités postérieures à l'élection de l'ANC ;

- o mentionner en page 13 la collaboration en cours avec le Ministère de l'Intérieur sur le thème de la 'sécurité en période électorale' et dans le cadre de la nouvelle doctrine du Ministère, en matière de sécurité ;
 - o concernant le volet « appui à la société civile », (i) mettre l'accent sur l'importance de l'implication de la jeunesse ; (ii) veiller à porter une attention particulière aux catégories spécifiques (telles que les personnes âgées, les personnes handicapées ou les Tunisiens résidant à l'étranger) ;
- Une réunion trimestrielle de suivi sera tenue afin d'apprécier l'état d'avancement du projet et discuter avec les différentes parties prenantes des éventuels défis ou blocages. Entre temps, une première réunion se tiendra au mois de septembre, avant l'élection de l'Assemblée constituante, puis une autre au mois de novembre (suite à la 1^{ère} évaluation à mi-parcours du projet). En outre, des réunions pourront être convoquées chaque fois que la nécessité s'en fera sentir ;
- Une fois le présent PV validé et signé, le document de projet (qui devra y être annexé) sera considéré comme formellement adopté par la partie tunisienne.

Signatures :

Pour le Ministère des Affaires Etrangères

M. Moncef Baati
Directeur Général des Organisations
Et des Conférences Internationales



Date 08 août 2011

Pour le PNUD

M. Mohammed Belhocine
Représentant Résident



Date 08 août 2011